

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/05/2020

Dossier complet le :

22/06/2020

N° d'enregistrement :

2020-9788

1. Intitulé du projet

Construction de 50 logements locatifs, 12 maisons en accession sociale à la propriété et viabilisation de 11 lots libres

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

NOALIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

AMBLARD Elodie

RCS / SIRET

5 6 1 8 2 0 4 8 1

Forme juridique SA d'HLM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
nous ne savons pas	nous ne savons pas

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire 25 pavillons de logements locatifs, et 12 pavillons destinés à l'accession sociale, ainsi que des petits collectifs destinés à la location. Ces collectifs abriteront 25 logements (dont 10 T2 et 15 T3).
Cet ensemble immobilier représentera 62 logements.

Les constructions seront réalisées sur un même principe (formes, matériaux et couleurs) afin de créer une unité architecturale dans le lotissement.

Afin de respecter au mieux le site, les constructions seront réalisées sur les parties les plus planes du terrain.

Entre ces zones, sur la partie la plus pentue du site, une espace vert planté d'espèces locales à haute tige, sera aménagé. Une promenade piétonne reliera les secteurs de construction à travers cette zone végétalisée.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont:

- créer du logement en tenant compte du paysage, de la morphologie du terrain
- Une attention particulière sera apportée aux espaces verts et à la végétation du site.
- La circulation des différentes espèces animales et végétales sera favorisée par une continuité des espaces verts entre les différentes constructions et par une zone verte d'une surface importante aménagée pour la promenade
- Seulement 30% de la surface de la parcelle est bâtie
- Le projet se tiendra au plus près du terrain naturel afin d'impacter le moins possible le terrain et respecter au mieux ses formes naturelles

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La mise en place du projet dans sa phase travaux se fera:

- en implantant les constructions sur le site afin de préserver au maximum la végétation existante.
- Le terrain sera impacté au minimum pour l'implantation des constructions et pour limiter le déplacement des terres
- les arbres de hautes tiges actuellement existants au centre de la parcelle seront en partie supprimés pour les besoins du projet
- une partie de l'actuel espace vert sera viabilisé par un revêtement perméable
- Les arbres de hautes tiges qui auront été abattus pour les besoins de l'implantation seront remplacés par des arbres de même espèce dans le bas de la parcelle, au bord du Rieux Tort notamment
- La mise en œuvre de 2 bassins de rétention pour gérer les eaux pluviales sera l'occasion d'y composer des espaces verts paysagers
- Le chantier sera éco-responsable et se fera dans le respect des matériaux et de l'environnement (Les matériaux de constructions seront locaux, les gravats seront triés et évacués en fonction de leur nature)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet dans sa phase d'exploitation:

- Le projet hormis l'emplacement des constructions et des voies de desserte, conservera au maximum sa végétalisation d'origine.
- L'actuel espace vert sera viabilisé par un revêtement perméable.
- 2 bassins de rétention pour la gestion des eaux pluviales seront mis en œuvre et seront l'objet d'un aménagement paysager
- Une partie importante, boisée de la parcelle, préservée de toute construction, sera dédiée à la promenade
- Le projet est parsemé d'espaces verts (plantation d'arbres de moyen port et bordures végétalisées entre les stationnements et les différentes constructions)
- les berges du Rieux Tort, en zones inondables font également l'objet d'un aménagement paysagé destiné à la promenade
- Les constructions, essentiellement des pavillons seront munis de jardins.
- Une gestion éco-responsable des effluents sera faite avec la mise en œuvre notamment des 2 bassins de rétention pour la gestion et la régularisation des EP.
- La fauche des espaces verts sera espacée dans le temps et se fera en plusieurs étapes afin de favoriser la biodiversité
- Ainsi, l'évolution des habitats naturels existants sera préservée et son évolution se fera naturellement
- un autre espace vert sera aménagé entre le projet et le lotissement limitrophe aménagé récemment, pour réduire les vis à vis entre les 2 zones d'habitations
- des arbres de moyen port et d'essences locales seront mis en place au niveau des stationnements aux abords des constructions
- une bordure végétale sera préservée entre les stationnements et les maisons afin de permettre le passage de la faune d'un endroit à l'autre de la parcelle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nous ne savons pas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet:	42 352m ²
Superficie espaces verts:	28204m ²
Nombre de places de stationnement:	137
Surfaces viabilisées:	5382m ²
Surfaces bâties:	7396m ²
Nombre de logements:	62

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LESTRADE
19600 SAINT PANTALÉON DE
LARCHÉ

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 08' 35" N Lat. 0 1° 27' 54" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une petite partie de la parcelle est située sur la zone Inondable du Rieux Tort
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la zone verte du Rieux Tort passe sur la parcelle concernée par le projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- implantation de constructions sur le site - les arbres de hautes tiges actuellement existants au centre de la parcelle seront en partie supprimés pour les besoins du projet - une partie de l'actuel espace vert sera viabilisé par un revêtement perméable
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- les arbres de hautes tiges actuellement existants au centre de la parcelle seront en partie supprimés pour les besoins du projet - une partie de l'actuel espace vert sera viabilisé par un revêtement perméable
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la parcelle sera viabilisée par un revêtement perméable afin de permettre la circulation des véhicules et des piétons riverains. Aussi, ces déplacements seront minimisés
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	De la même manière, une partie de la parcelle sera viabilisée afin de permettre la circulation des véhicules et des piétons riverains. ce qui générera des bruits non existant avant l'existence du projet. Mais ces bruits restent à la marge.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De la même manière, la parcelle va recevoir des habitations et des voies permettant l'accès automobile et piéton à ces habitations. Ce qui générera des émissions lumineuses le long des cheminements et avec les phares des véhicules, non existantes avant l'existence du projet. Mais ces émissions lumineuses restent à la marge.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la parcelle va recevoir des habitations et des voies permettant l'accès automobile et piéton à ces habitations. Ce qui engendrera des modifications sur les activités humaines existantes actuellement, puisque la parcelle est actuellement une friche boisée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

.....

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Liège

le,

25/05/2020

Signature

NOALIS
161 rue Armand Dutreix - CS 80028
87001 LIMOGES Cedex 1
N° SIRET : 561 820 481 00050 - Code APE 8820 A



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

161

Extensio
n

Nom de la voie

RUE ARMAND DUTREIX

CS 80028

Code postal

8 7 0 0 1

Localité

LIMOGES

Pays

FRANCE

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

AMBLARD

Prénom

ELODIE

Qualité

Tél

Fax

Courriel

nathalie-fayat@wanadoo.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction de 50 logements locatifs, 12 maisons en accession sociale à la propriété et viabilisation de 11 lots libres

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

NOALIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

AMBLARD Elodie

RCS / SIRET

5	6	1	8	2	0	4	8	1				
---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

Forme juridique SA d'HLM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
nous ne savons pas	nous ne savons pas

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire 25 pavillons de logements locatifs, et 12 pavillons destinés à l'accession sociale, ainsi que des petits collectifs destinés à la location. Ces collectifs abriteront 25 logements (dont 10 T2 et 15 T3).
Cet ensemble immobilier représentera 62 logements.

Les constructions seront réalisées sur un même principe (formes, matériaux et couleurs) afin de créer une unité architecturale dans le lotissement.

Afin de respecter au mieux le site, les constructions seront réalisées sur les parties les plus planes du terrain.

Entre ces zones, sur la partie la plus pentue du site, une espace vert planté d'espèces locales à haute tige, sera aménagé. Une promenade piétonne reliera les secteurs de construction à travers cette zone végétalisée.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont:

- créer du logement en tenant compte du paysage, de la morphologie du terrain
- Une attention particulière sera apportée aux espaces verts et à la végétation du site.
- La circulation des différentes espèces animales et végétales sera favorisée par une continuité des espaces verts entre les différentes constructions et par une zone verte d'une surface importante aménagée pour la promenade
- Seulement 30% de la surface de la parcelle est bâtie
- Le projet se tiendra au plus près du terrain naturel afin d'impacter le moins possible le terrain et respecter au mieux ses formes naturelles

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La mise en place du projet dans sa phase travaux se fera:

- en implantant les constructions sur le site afin de préserver au maximum la végétation existante.
- Le terrain sera impacté au minimum pour l'implantation des constructions et pour limiter le déplacement des terres
- les arbres de hautes tiges actuellement existants au centre de la parcelle seront en partie supprimés pour les besoins du projet
- une partie de l'actuel espace vert sera viabilisé par un revêtement perméable
- Les arbres de hautes tiges qui auront été abattus pour les besoins de l'implantation seront remplacés par des arbres de même espèce dans le bas de la parcelle, au bord du Rieux Tort notamment
- La mise en œuvre de 2 bassins de rétention pour gérer les eaux pluviales sera l'occasion d'y composer des espaces verts paysagers
- Le chantier sera éco-responsable et se fera dans le respect des matériaux et de l'environnement (Les matériaux de constructions seront locaux, les gravats seront triés et évacués en fonction de leur nature)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet dans sa phase d'exploitation:

- Le projet hormis l'emplacement des constructions et des voies de desserte, conservera au maximum sa végétalisation d'origine.
- L'actuel espace vert sera viabilisé par un revêtement perméable.
- 2 bassins de rétention pour la gestion des eaux pluviales seront mis en œuvre et seront l'objet d'un aménagement paysager
- Une partie importante, boisée de la parcelle, préservée de toute construction, sera dédiée à la promenade
- Le projet est parsemé d'espaces verts (plantation d'arbres de moyen port et bordures végétalisées entre les stationnements et les différentes constructions)
- les berges du Rieux Tort, en zones inondables font également l'objet d'un aménagement paysagé destiné à la promenade
- Les constructions, essentiellement des pavillons seront munis de jardins.
- Une gestion éco-responsable des effluents sera faite avec la mise en œuvre notamment des 2 bassins de rétention pour la gestion et la régularisation des EP.
- La fauche des espaces verts sera espacée dans le temps et se fera en plusieurs étapes afin de favoriser la biodiversité
- Ainsi, l'évolution des habitats naturels existants sera préservée et son évolution se fera naturellement
- un autre espace vert sera aménagé entre le projet et le lotissement limitrophe aménagé récemment, pour réduire les vis à vis entre les 2 zones d'habitations
- des arbres de moyen port et d'essences locales seront mis en place au niveau des stationnements aux abords des constructions
- une bordure végétale sera préservée entre les stationnements et les maisons afin de permettre le passage de la faune d'un endroit à l'autre de la parcelle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nous ne savons pas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet:	42 352m ²
Superficie espaces verts:	28204m ²
Nombre de places de stationnement:	137
Surfaces viabilisées:	5382m ²
Surfaces bâties:	7396m ²
Nombre de logements:	62

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LESTRADE
19600 SAINT PANTALÉON DE
LARCHÉ

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 5° 0 8' 3 5"N Lat. 0 1° 2 7' 5 4"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une petite partie de la parcelle est située sur la zone Inondable du Rieux Tort
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la zone verte du Rieux Tort passe sur la parcelle concernée par le projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- implantation de constructions sur le site - les arbres de hautes tiges actuellement existants au centre de la parcelle seront en partie supprimés pour les besoins du projet - une partie de l'actuel espace vert sera viabilisé par un revêtement perméable
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- les arbres de hautes tiges actuellement existants au centre de la parcelle seront en partie supprimés pour les besoins du projet - une partie de l'actuel espace vert sera viabilisé par un revêtement perméable
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la parcelle sera viabilisée par un revêtement perméable afin de permettre la circulation des véhicules et des piétons riverains. Aussi, ces déplacements seront minimisés
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	De la même manière, une partie de la parcelle sera viabilisée afin de permettre la circulation des véhicules et des piétons riverains. ce qui générera des bruits non existant avant l'existence du projet. Mais ces bruits restent à la marge.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De la même manière, la parcelle va recevoir des habitations et des voies permettant l'accès automobile et piéton à ces habitations. Ce qui générera des émissions lumineuses le long des cheminements et avec les phares des véhicules, non existantes avant l'existence du projet. Mais ces émissions lumineuses restent à la marge.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la parcelle va recevoir des habitations et des voies permettant l'accès automobile et piéton à ces habitations. Ce qui engendrera des modifications sur les activités humaines existantes actuellement, puisque la parcelle est actuellement une friche boisée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

.....

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Liège

le,

25/05/2020

Signature

NOALIS
161 rue Armand Dutreix - CS 80028
87001 LIMOGES Cedex 1
N° SIRET : 561 820 481 00050 - Code APE 8820 A



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

161

Extensio
n

Nom de la voie

RUE ARMAND DUTREIX

CS 80028

Code postal

8 7 0 0 1

Localité

LIMOGES

Pays

FRANCE

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

AMBLARD

Prénom

ELODIE

Qualité

Tél

Fax

Courriel

nathalie-fayat@wanadoo.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Noalis 

Groupe ActionLogement

**CONSTRUCTION DE
50 LOGEMENTS LOCATIFS,
12 MAISONS EN ACCESSION
SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ ET
VIABILISATION DE 11 LOTS
LIBRES
Lestrade
19600 Saint Pantaléon de Larche**

**PIÈCES GRAPHIQUES
COMPLÉMENTAIRES
Demande cas par cas
N° 2020-9788_HG_incomplet**

Le 22 Juin 2020



nathalie fayat
architecte DPLG

26 AVENUE MARÉCHAL FOCH
19100 BRIVE LA GAILLARDE
05 55 17 09 83
NATHALIE-FAYAT@WANADOO.FR



BETEM
INGENIERIE

ARQUANTES

1 - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET (NATURE DU PROJET, OBJECTIFS, LOCALISATION, COMPOSANTE)

1-1- Description du contexte

Le projet est situé sur la parcelle référencée BC 243 du cadastre.



Il s'agit de réaliser :

- 1 macrolot pour y implanter des petits collectifs destinés à la location qui abriteront 25 logements (dont 10 T2 et 15 T3), 25 logements individuels locatifs et 12 pavillons en accession sociale,
- 11 lots libres à lotir qui seront proposés à la vente,

Cet ensemble immobilier représentera un total de 73 logements.

Une attention particulière sera apportée aux espaces verts et à la végétation du site. Les routes d'accès et les espaces de stationnements seront traités de manière à réduire leur impact environnemental au maximum.

Le projet ménage un maximum de surface laissée libre de toute construction et d'aménagement puisque l'ensemble des lots et macrolot du projet respectera l'emprise de 30% maximum autorisée au PLU.

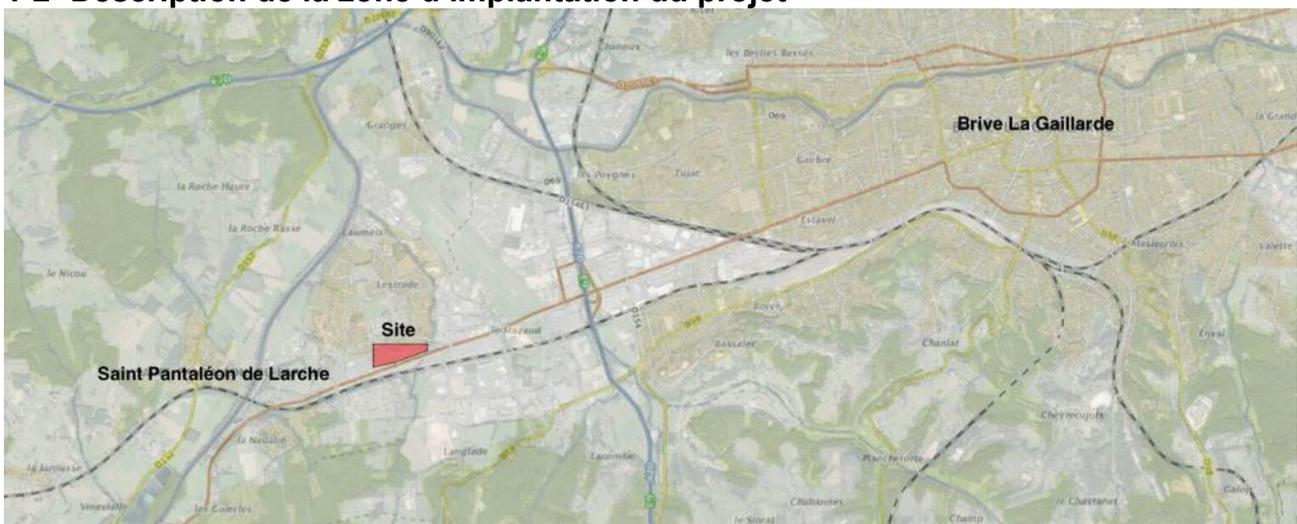
La composition de l'aménagement du terrain est soumise aux contraintes d'ordre techniques et paysagères imposées par l'état naturel du site d'implantation. Cette opération vient, en continuité immédiate d'une zone déjà urbanisée.

Il s'agit d'aménager un terrain, laissé comme "dent creuse" au milieu d'un secteur pavillonnaire.

Une portion du terrain concerné par le projet accuse une pente importante et ne permet pas de créer aisément une liaison entre la partie haute et la partie basse de la parcelle.

C'est pourquoi, un espace vert, avec cheminement piétonnier sera aménagé et permettra de relier ces 2 secteurs. Ainsi, dans cette partie du terrain à fort dénivelé, l'aménagement tendra à conserver au maximum les arbres de hautes tiges présents sur place, et pour chaque arbre supprimé un autre sera planté, choisi parmi les espèces locales : frêne, cheêne, érable, hêtre ou châtaignier, tilleul corsezien.

1-2- Description de la zone d'implantation du projet





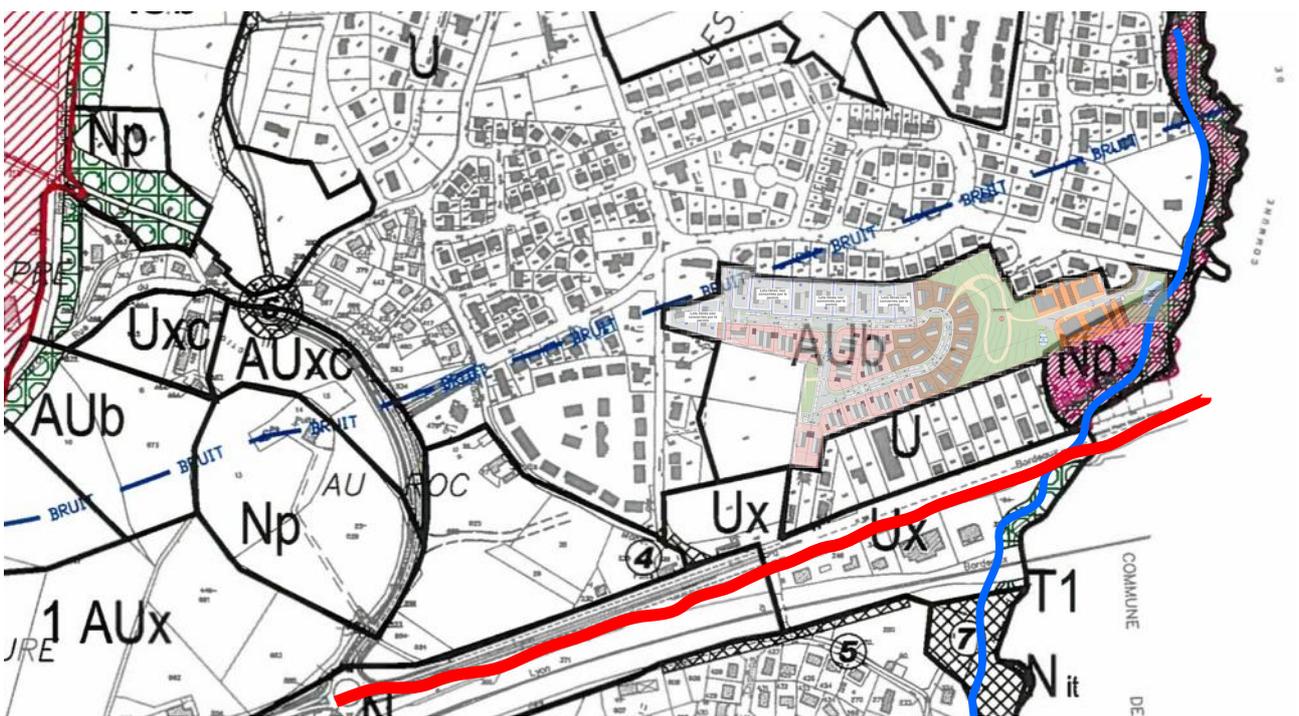
La parcelle concernée (en blanc) par cet aménagement se situe à l'Ouest de Brive la Gaillarde, légèrement en retrait de la ville de Saint Pantaléon de Larche.

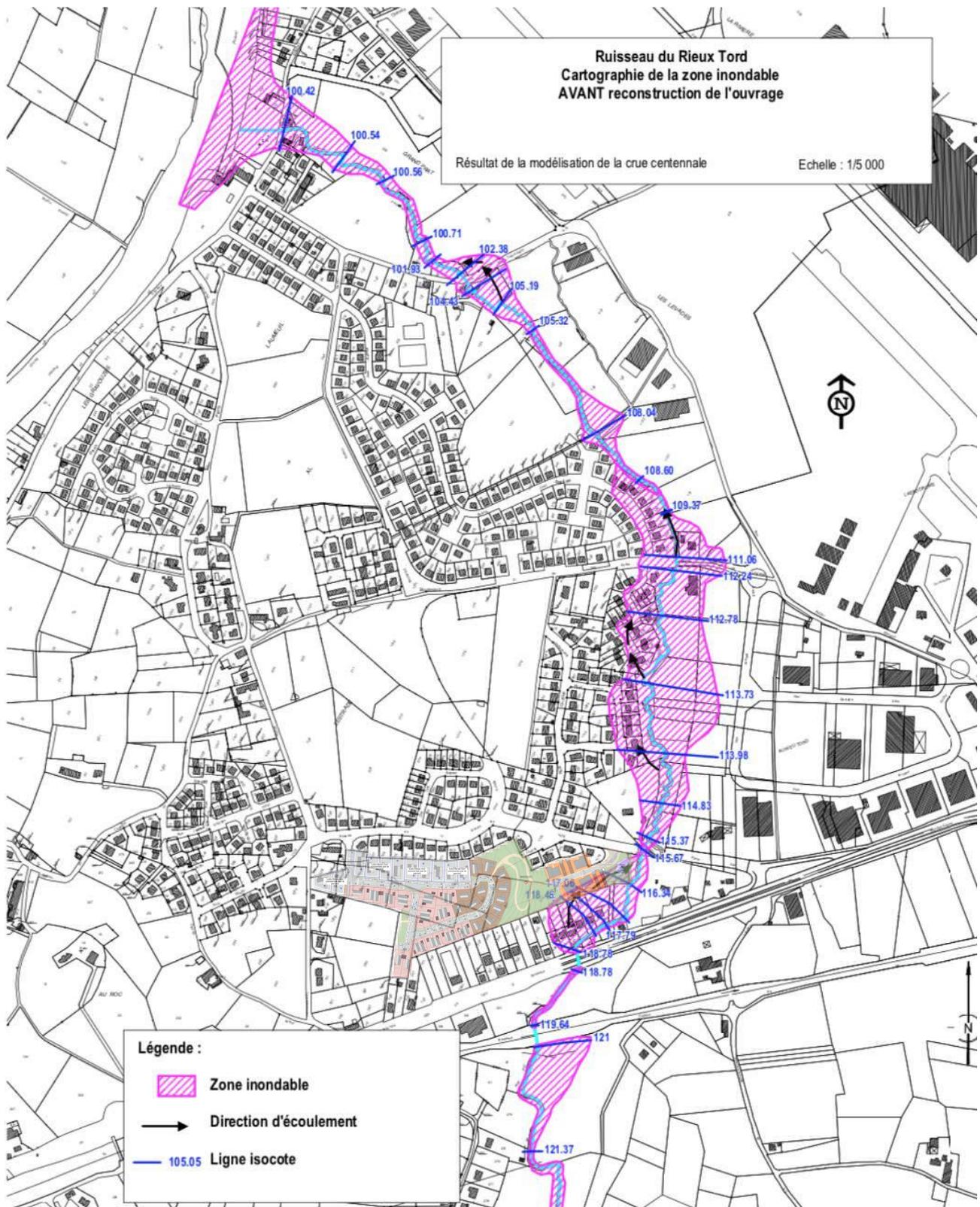
Elle vient, en continuité immédiate d'une zone déjà urbanisée et très proche d'une zone commerciale importante (en rouge).

Il s'agit d'aménager un terrain, laissé comme "dent creuse" au milieu d'un secteur pavillonnaire.

La parcelle se situe entre la rivière « la Vézère » située au Nord Ouest et le Rieux Tort qui passe à l'Est, dans une zone Aub du PLU .

Elle est bordée au Sud par la Nationale N89 (Tracé rouge épais).





En raison du passage du Rieux Tort, la zone est inondable (en rose) et donc inconstructible.

2 bassins de rétention seront mis en oeuvre afin de gérer et réguler les eaux pluviales sur la parcelle. C'est également une Zone Naturelle.

2.1 - usage actuel sur la zone de réalisation du projet

La parcelle où vient s'implanter le projet est aujourd'hui à l'état de prairie herbacée.



2.2 - milieux naturels présents sur la zone

La zone d'implantation du projet alterne les zones bâties, à usage d'habitations pavillonnaires, industrielles ou commerciales, avec des parcelles libres destinées à la culture . Cette zone comporte également quelques zones boisées.

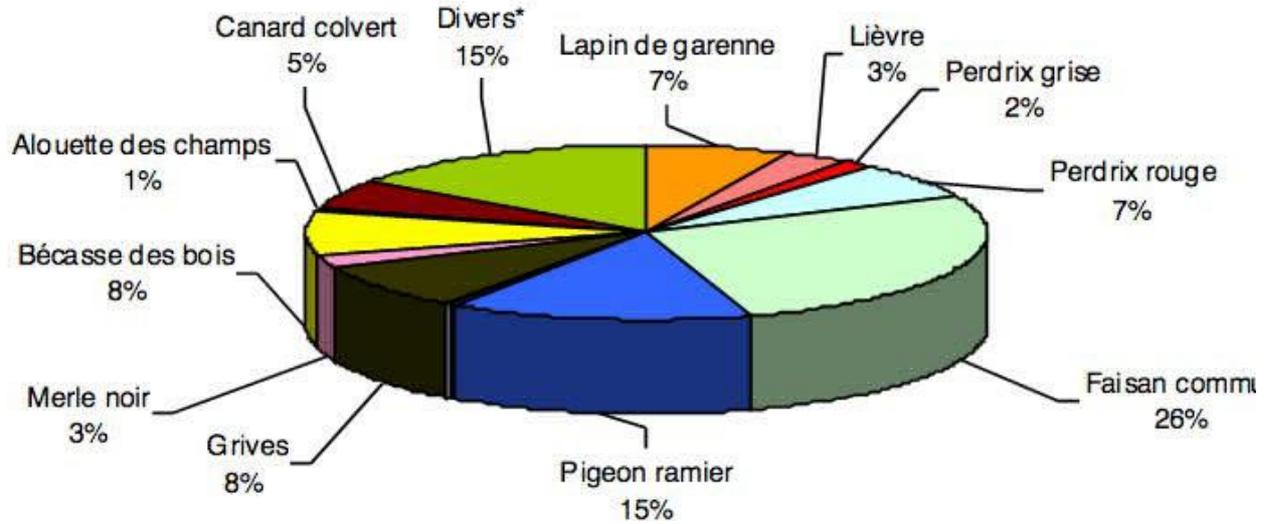
La parcelle destinée à recevoir le projet précisément est aujourd'hui en grande partie une parcelle agricole bordée par des haies d'arbustes et d'arbres à moyennes tiges dans l'esprit « bocage » et en partie occupée par un petit bois.



2.3 - espèces faune et flore présents sur la zone

Les espèces qu'on peut rencontrer sur la zone sont très variables :

Répartition des espèces animales sur la zone



Les principales espèces animales présentes à préserver : le lucane cerf volant (invertébré), le crapaud sonneur à ventre jaune (batracien) et la loutre (mammifère).

Des mammifères, des oiseaux, des amphibiens, des insectes,... pour ce qui est de la faune.



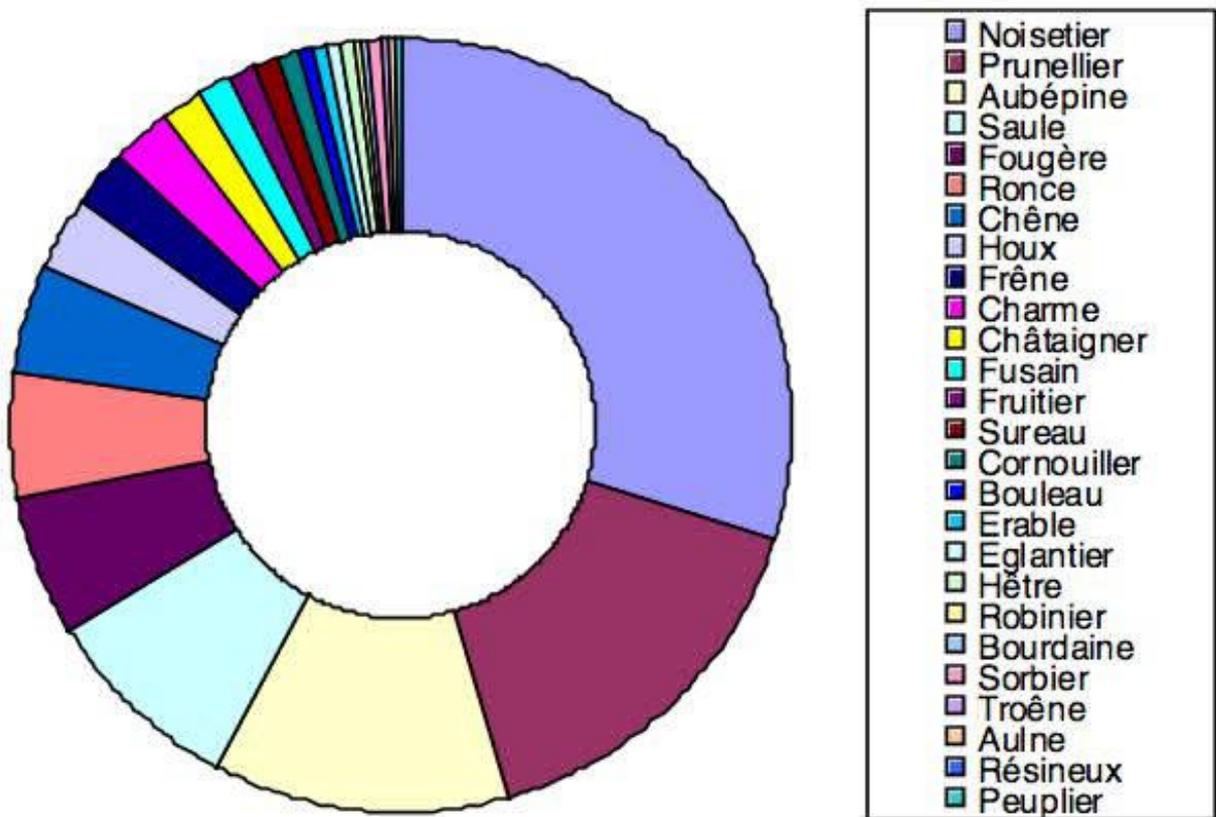
- Des herbacées (pissenlits, violettes, pâquerettes, coquelicots, mouron, trèfle, plantain,...),



- des rampants (ronces, lierre),
- Des arbustes (noisetiers, saule, frênes, poiriers,...),
- Des arbres à hautes tiges (peuplier, chêne, ...),



Répartition des espèces végétales de moyennes et hautes tiges sur la zone



3- Caractéristiques du Natura 2000 Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale et de la Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) du même nom

Caractéristiques de la Zone Natura 2000



Situé au sud-ouest du département de la Corrèze, le site Natura 2000 peut être divisé en deux parties : -une partie amont, d'Uzerche au pont du Saillant, peu bouleversé par les activités humaines sur laquelle la Vézère s'écoule dans les gorges aux versants abrupts et boisés.

-une partie aval, du pont du Saillant à la limite sud du site, sur laquelle la Vézère traverse un relief plus plat, des zones de cultures ainsi que des zones urbaines. C'est cette partie qui est concernée par notre projet.

Ce site se caractérise par une diversité biologique importante au niveau des habitats offrant une multitude de niches écologiques pour la faune.

Le paysage du site a été en partie façonné par les pratiques agricoles et sylvicoles et la création de barrages hydroélectriques.

À l'intérieur du périmètre du site, l'agriculture est cantonnée à l'exploitation de quelques parcelles agricoles et prairies de fauches.

Altitude minimum : 95 m Altitude maximum : 380 m

Patrimoine d'intérêt européen : 7 habitats, 16 espèces

Caractéristiques de la ZNIEFF type II

Après le barrage du Saillant, on arrive dans le domaine des prairies inondables et zones humides associées.

Un peu plus bas, après la confluence Vézère/Corrèze et le bourg de St Pantaléon-de-Larche, la Vézère forme un coude dans lequel on trouve des sablières.

Certaines sont encore en exploitation, mais d'autres abandonnées forment une zone humide d'une grande richesse écologique. Plusieurs espèces ont été signalées comme le Héron pourpré, le Héron bicolore ou encore la Cistude d'Europe.

Intérêts de la Zone :

Patrimoniaux :

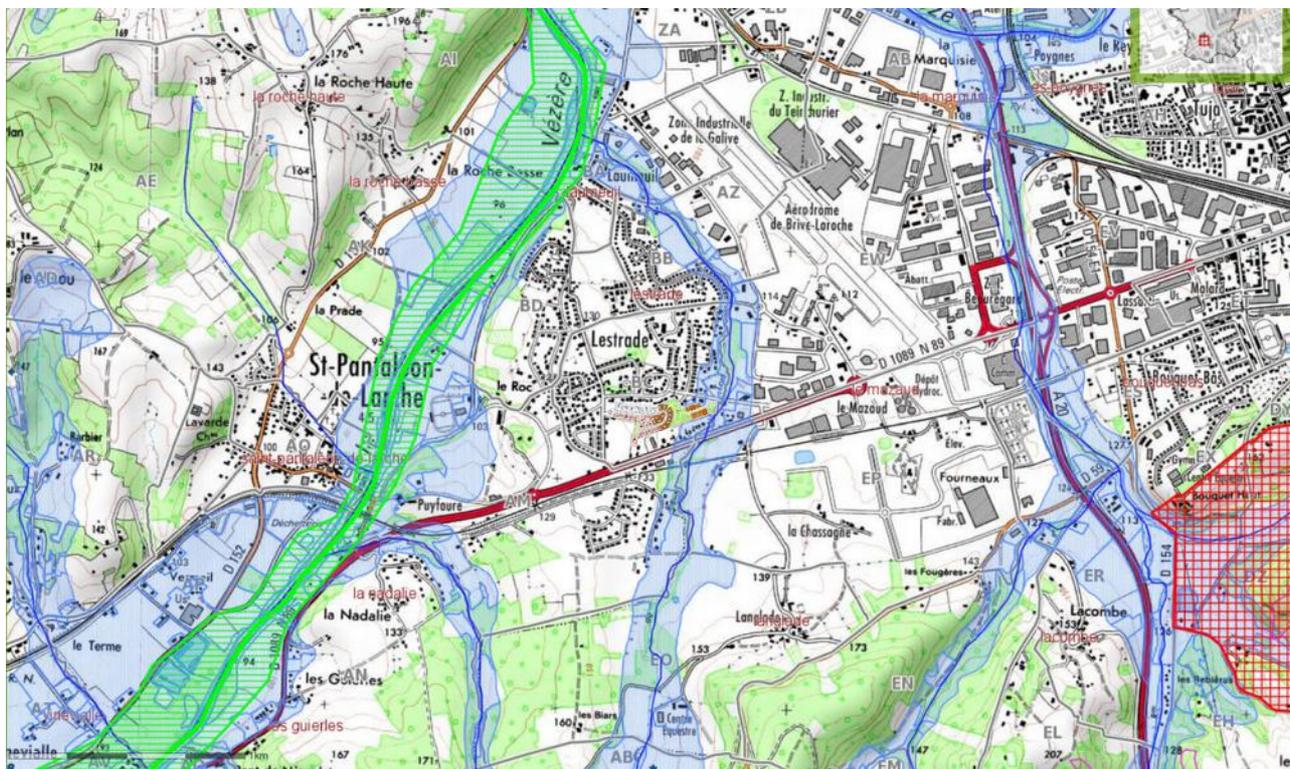
- Ecologique
- Faunistique
- Amphibiens
- Reptiles
- Oiseaux
- Mammifères
- Insectes
- Floristique
- Ptéridophytes

Patrimoniaux :

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Complémentaires :

- Paysager



Légende	
	ZNIEFF1 - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type
	ZICO - Zone d'importance Communautaire pour la Conservation des Oiseaux
	ZNIEFF2 - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type
	Site d'intérêt communautaire Natura 2000 (Directive habitats)
	Arrêtés de protection de biotope (APB)
	Parcs naturels régionaux (PNR)
	Cours d'eau
	Zones à dominante humide du bassin de la Dordogne-Echelle de saisie 1/25 000
	Fond IGN automatique
	Limite départementale
	N_SITE_AC2_019

3.1- les espèces faune et flore du site Natura 2000 et de la ZNIEFF en terme de bibliographie

* espèces prioritaire

Nom simplifié	Nom latin	Code Natura 2000	Autres statuts de protection	Estimation quantitative sur le site	Habitats d'espèces concernés	Menaces principales sur le site
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1041	Protégée en France (art.2) Convention de Berne Annexe II UICN Monde Préoccupation mineure UICN France Vulnérable	Non déterminé	Rivières des étages planitiaire à montagnard	- la destruction de la végétation des berges - l'utilisation d'intrants qui modifient les paramètres physico-chimique de l'eau
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044	Protégé en France (art.3) Convention de Berne annexe II UICN Monde Quasi menacé UICN France En danger		Rivières	
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	1060	Protégée en France (art.2) Convention de Berne Annexe II DHFF Annexe IV UICN Europe Préoccupation mineure UICN France Préoccupation mineure		Mégaphorbiaies	- assèchement des zones humides - plantation de ligneux - fauche des bords de routes ou chemins - pâturage extensif

Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083	Convention de Berne Annexe III	Non déterminé	Habitats forestiers ou non avec souches et vieux arbres dépérissant	-la disparition des vieux boisements feuillus, - la destruction des haies sénescences.
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088	Protégé en France (art.2) Convention Berne Annexe II DHFF Annexe IV UICN Monde Vulnérable UICN Europe quasi menacé		Milieux forestiers avec de vieux chênes	-disparition des milieux forestiers
Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	1095	Protégé en France (art.1) Convention Berne Annexe III UICN Monde Préoccupation mineure UICN France Quasi menacée		Rivières des étages planitiaire à montagnard	-polluants pouvant s'accumuler dans les sédiments ou dans les micro-organismes -multiplication des obstacles le long des rivières
Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	1096	Protégé en France (art.1) Convention Berne Annexe III UICN Monde Préoccupation mineure UICN France Préoccupation mineure			-polluants pouvant s'accumuler dans les sédiments ou dans les micro-organismes -multiplication des obstacles le long des rivières
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	1106	Convention Berne Annexe III DHFF Annexe V UICN France Vulnérable			-modifications physiques du milieu de vie et notamment la diminution de la vitesse du courant -polluants chimiques comme les intrants agricoles (pesticides, engrais)
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	1163	UICN Monde Préoccupation mineure UICN Données insuffisantes			-eutrophisation
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	1193	Protégée en France (art.2) Convention de Berne Annexe II DHFF Annexe IV UICN Monde Préoccupation mineure UICN France Vulnérable		Pas d'habitat spécifique	-la disparition de son habitat et donc la destruction / disparition de l'espèce,
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	Protégé en France (art.2) Convention Berne Annexe II		Grottes non exploitées par	-perte des gîtes -traitement du bétail contre les parasites et autres pesticides

			Convention Bonn Annexe II DHFF IV UICN Monde Préoccupation mineure UICN France Préoccupation mineure		le tourisme	-diminution des zones de pâture et des linéaires arborés - monoculture de résineux - traitement des charpentes - éclairage des bâtiments et des milieux ruraux - collisions routières
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	Protégé en France (art.2) Convention Berne Annexe II Convention Bonn Annexe II DHFF IV UICN Monde Préoccupation mineure UICN France Quasi menacée	100 individus	Grottes non exploitées par le tourisme	- perte des gîtes (rénovation des bâtiments, engrillagement/éclairage des accès, cohabitation) - vandalisme (individus en hibernation)
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308	Protégé en France (art.2) Convention Berne Annexe II Convention Bonn Annexe II DHFF IV UICN Monde Quasi menacée UICN France Préoccupation mineure	Non déterminé	Grottes non exploitées par le tourisme Habitats forestiers	- la disparition des arbres morts et sénescents - les coupes rases et nettoyage des sous-bois - la disparition de ses proies (lépidoptères) - collisions routières
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310	Protégé en France (art.2) Convention Berne Annexe II Convention Bonn Annexe II DHFF IV UICN Monde Quasi Menacé UICN France Vulnérable		Grottes non exploitées par le tourisme	-Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles. ⊗ Traitements phytosanitaires touchant les lépidoptères ⊗ Développement des éclairages publics
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	Protégé en France (art.2) Convention Berne Annexe II Convention Bonn Annexe II DHFF IV UICN Monde Préoccupation mineure UICN France Préoccupation mineure		Grottes non exploitées par le tourisme	- perte des gîtes (rénovation des bâtiments, engrillagement/éclairage des accès, cohabitation) - vandalisme (individus en hibernation)
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355	Protégée en France (Art.1) Convention de Berne Annexe II Convention de Washington Annexe A DHFF Annexe IV UICN Monde Quasi menacée UICN France Préoccupation mineure		Prairies à Molinie Hêtraies acidophiles atlantiques	- la dégradation et / ou la destruction de son biotope (milieu aquatique et berges)

3.2- les milieux naturels du site Natura 2000 et de la ZNIEFF en terme de bibliographie

* Habitat prioritaire

menace d'origine anthropique
menace d'origine naturelle

Nom simplifié	Nom	Code Natura 2000	Surface	Menaces principales sur le site
Milieux humides				
Rivières des étages planitaires à montagnard	Rivières des étages planitaires à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	3260	9,27 ha	<ul style="list-style-type: none"> -embroussaillement -envasement -variation du niveau hydrique (assèchement ou inondations) -utilisation de produits phytosanitaires -enrésinement -piétinement -eutrophisation -drainage
Milieux agro-pastoraux				
Landes sèches	Landes sèches européennes	4030	9,27 ha	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des pratiques agropastorales - Enrésinement - Surpâturage - Plantations d'essences inadaptées - Défrichement - Drainage - Utilisation de produits phytosanitaires - Eutrophisation - Piétinement
Mégaphorbiaies hygrophiles	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	6430	9,27 ha	
Milieux rocheux				
Roches siliceuses	Roches siliceuses	8230	9,27 ha	- fermeture du milieu

	avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii			<ul style="list-style-type: none"> -envahissement ponctuels par les ronces -ombrage par les ligneux environnants -feux accidentels -utilisation de produits phytosanitaires -piétinement -érosion artificielle (sports mécaniques)
Milieux forestiers				
Hêtraies à houx	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion roboripetraeae ou Ilici-Fagenion)	9120	18,54 ha	<ul style="list-style-type: none"> -exploitation forestière intensive -drainage -rectification et curage des cours d'eau -plantation de résineux
Forêts de pentes	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tillio-Acerion *	9180	18,54 ha	
Forêts alluviales à aulnes-frênes	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) *	91E0	37,08 ha	

ces zones est due principalement à la mise à mal de l'habitat naturel des différentes espèces.

Par exemple, si on fauche les abords de routes ou chemins, si on détruit des vieux boisements feuillus,...

3.4- lien écologique avec le projet

- Le projet laisse la part belle aux espaces verts puisque seulement 30% de la surface de la parcelle est bâtie.
- Les collectifs permettent d'obtenir plus de logements sur une même surface aussi, l'impact au sol est moindre.
- Une zone importante est préservée de toute construction et d'aménagement en raison de la forte déclivité en allant vers le Rieux Tort. Les berges de celui-ci sont d'ailleurs décrétées comme Zones Inondables. C'est pourquoi sur la partie Est de la parcelle correspondant à cette zone, une zone végétalisée a également été conservée.
- le projet est parsemé d'espaces verts (plantation d'arbre moyen ports et bordures végétalisées entre les stationnements et les différentes constructions,
- Il est essentiel dans ce projet de conserver au mieux la qualité paysage re du site et de permettre au quartier de pre server un "poumon vert". Le projet aura aussi pour but d'offrir l'acce s a cet espace boise , aux habitants du secteur.
- Le projet se tiendra au plus pre s du terrain naturel la fin d'impacter le moins possible le terrain et respecter au mieux ses formes naturelles
- Il y a une gestion éco-responsable des effluents avec la mise en œuvre notamment de deux bassins de rétention pour la gestion et la régulation des EP.
- De même, le chantier sera éco-responsable et se fera dans le respect des matériaux et de l'environnement

4- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

4.1- effets prévisibles du projet

Les arbres de hautes tiges actuellement existants au centre de la parcelle seront partiellement supprimés pour les besoins du projet.

L'actuel espace vert sera viabilisé en partie et recouvert d'un revêtement perméable (enrobé perméable).

4.2- mesures d'évitement et de réduction

- ✓ Les arbres de hautes tiges qui auront été abattus pour le besoin de

l'implantation seront remplacés par des arbres de même espèce dans le bas de la parcelle, au bord du Rieux Tort et dans l'espace vert dédiés à la promenade et à demeurer le poumon vert de la zone en raison de la forte pente du terrain.

- ✓ La fauche des zones vertes sera espacée dans le temps et se fera en plusieurs étapes
- ✓ dans les zones vertes conservées, l'évolution des habitats naturels existants se fera naturellement.
- ✓ des banquettes enherbées vont être mises en place environ toutes les 3 maisons ceci afin de rattraper les différences de niveau du terrain.
- ✓ Les banquettes vertes existantes seront conservées au maximum
- ✓ L'aménagement de 2 bassins de rétention sera aussi l'occasion de composer des espaces verts paysagers, créant de véritables lieux de promenades dans ce nouveau quartier .
- ✓ Le deuxième espace vert sera aménagé contre le lotissement limitrophe construit récemment à l'Ouest de notre site, afin de réduire les vis à vis entre les deux zones d'habitations. Une liaison piétonne sera cependant possible entre les 2 lotissements.



- ✓ Dans la mesure du possible, l'habitat des insectes saproxyliques sera conservé, en gardant par exemple des arbres têtards sur les berges du Rieux Tort (isolés et âgés)...



... ou même des arbres morts seront conservés

- ✓ Une bordure végétale sera préservée entre les stationnement et les maisons afin de permettre le passage de la faune d'un endroit à l'autre de la parcelle.
- ✓ Des arbres de moyen port et d'essences locales seront mis en place au niveau des stationnements aux abords des constructions.